#### **C.C.A.S Plan Canicule**

#### Mise à jour du registre nominatif communal.

Dans le cadre du dispositif national mis en place destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de 60 ans et plus et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin). Ce registre a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration est facultative.

A partir de 60 ans ou en situation de handicap, nous vous conseillons de vous inscrire sur ce registre canicule. Si vous ne pouvez vous déplacer en Mairie, nous pouvons vous envoyer le formulaire à remplir et à nous retourner.

Pour les personnes déjà inscrites, merci de bien vouloir nous informer de tout changement : médecin, association d'aide à la personne, personne à contacter).



Pour tout renseignement Mme PEYRONNET Christine en charge du C.C.A.S est à votre disposition au 04.94.99.70.30.

#### Année scolaire 2021-2022 – Régie multi-services

Pour la prochaine rentrée scolaire, les repas pris à la cantine scolaire, les heures de garderie ainsi que les études surveillées feront l'objet d'une réservation au mois et d'une facturation en prépaiement. Il existe 3 types de tarifs :

- 1 Les prestations réservées pour le mois M devront être payées au plus tard le dernier jour du mois M -1 pour bénéficier d'une tarification avantageuse.
- 2 Toute facture non payée dans les délais sera transmise en trésorerie pour recouvrement (avec majoration).
- 3 Toute prestation consommée le mois M n'ayant pas fait l'objet d'une réservation préalable sera facturée en post-paiement à un tarif plus désavantageux.

Les dossiers d'inscription et de réservation doivent être déposés au plus tard le 31 juillet, les prestations réservées pour le mois de septembre devront être payés au plus tard le 31 août.

En cas d'impayés dus au titre de l'année scolaire précédente les dossiers seront refusés.

Le règlement complet de la régie multi-service sera annexé au dossier d'inscription

#### Prévention des feux de forêt

## #FeuxDeForet : préservons la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements!

Après plusieurs semaines de déplacements limités à la proximité de notre domicile, nous sommes nombreux à avoir une forte envie de profiter du grand air et de la nature. Il est cependant essentiel de faire preuve de vigilance sur l'ensemble du territoire national, et d'adopter de bons comportements afin d'éviter les départs de feux.

En effet, chaque été, nos espaces naturels sont durement touchés par les feux : les forêts, les landes, les garrigues, le maquis, les friches, les abords des champs, les bords de route, etc. En 2019, 15 000 hectares de forêt et de végétation ont brûlé, soit environ 1 fois et demie la superficie de Paris. La moitié de ces #FeuxDeForet était due à une imprudence et aurait pu être évitée grâce à quelques gestes simples de prévention et de protection.



#### Ainsi, près des espaces naturels, il convient de :

- ne pas faire usage de matériel provoquant des étincelles (débroussailleuse, disqueuse, meuleuse, poste à souder...);
- ne pas jeter de mégot par terre ou par la fenêtre d'un véhicule ;
- ne pas faire de barbecue près de la végétation;
- ne pas stocker de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures ou solvants, citernes de gaz ou de fuel)
- respecter les consignes de sécurité et les interdictions d'accès aux espaces forestiers.

Riverains, touristes, randonneurs : restez vigilants ! Lors d'un départ de feu, contactez dans les plus brefs délais les services des pompiers (18) et des urgences (112 ou 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes) et abritez-vous dans une habitation. La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur.

Ensemble, adoptons les bons comportements afin d'éviter tout départ de feu.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

#### Recherche de participants pour la pastorale du 24 Décembre

Pour la pastorale qui aura lieu le 24 Décembre 2021 entre 19h et 20h, nous recherchons des participants:

- -soit pour un rôle
- -soit pour de la figuration en costume

Merci de contacter Natacha au 06 09 63 36 12



# Prévention contre les maladies transmises par les moustiques tigres



Les bons gestes pour lutter contre les moustiques vecteurs de maladies

Le moustique tigre ou Aedes albopictus peut transmettre des maladies graves telles que la dengue, le Zika ou le chikungunya. Ces maladies, que l'on appelle arboviroses, peuvent être très invalidantes.

> Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans toute la **région Paca**.





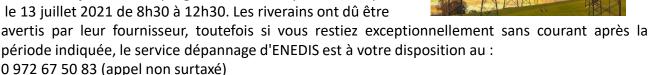


### Coupure d'électricité programmée le 13 Juillet

Dans le cadre de l'aménagement de la Route de la Passerelle, l'ensemble des réseaux aériens seront enfouis.

Pour réaliser les transferts des services, ENEDIS et Orange sont contraints de procéder à des coupures temporaires.

D'ores et déjà, ENEDIS a programmé une coupure électrique le 13 juillet 2021 de 8h30 à 12h30. Les riverains ont dû être



PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU.

LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Nous vous rappelons leurs consignes à savoir, pour protéger au mieux vos appareils sensibles, les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Souhaitant que cette information préalable vous permette de vous organiser au mieux, nous vous remercions de votre compréhension.

Le 1er Adjoint.

#### **Etat Civil**

NAISSANCE de Jules JACOTIN né le 29 mai 2021 à Fréjus (Var)





#stopmoustique



